

COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (Puy-de-Dôme)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

SEANCE EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Présents : cf. liste annexe.

Secrétaire de séance : Marc JOUBERT

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 19 septembre 2024

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°13

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR – REMPLACEMENT D'UN MEMBRE
DÉMISSIONNAIRE**

Vu les statuts de la Régie de l'abattoir intercommunal,

Vu la délibération en date du 30 septembre 2021 désignant les membres du Conseil d'exploitation pour la durée du mandat,

Vu le courrier du 7 décembre 2023 par lequel M Faveyrial fait part de sa démission,

Vu le Conseil d'exploitation en date du 26 août 2024 proposant la nomination de Jacques FORCE en remplacement,

Monsieur le Vice-président en charge de l'abattoir intercommunal propose à l'assemblée la candidature de Jacques Force.

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver la nomination de M. Jacques Force au Conseil d'Exploitation de la Régie intercommunale de l'abattoir ;
- de charger M. le Président de toutes les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération..

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le 11 octobre 2024



Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER